



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



FINANCES PUBLIQUES

**Direction départementale
des Finances publiques de l'Hérault**

Pôle d'évaluation domaniale
334 allée Henri II de Montmorency
34000 MONTPELLIER

Évaluateur : Caroline BESER
Téléphone : 06 11 38 10 43
Courriel : caroline.beser@dgfip.finances.gouv.fr
OSE : n° 2025-34088-50085
DS n° : 25140125

Envoyé en préfecture le 12/02/2026

Reçu en préfecture le 12/02/2026

Publié le

12/02/2026 

ID : 034-213400880-20260121-D2026_03-DE

N° 7300-SD

COMMUNE DE COURNONTERRAL

Montpellier, le 04 juillet 2025

Lettre valant avis du Domaine

Objet : Prorogation de la valeur vénale fixée par l'avis n°2024-34088-29219

Par une saisine du 03/07/2025, vous sollicitez l'avis du pôle d'évaluation domaniale, quant à la cession de parcelles ou d'emprises de parcelles cadastrées AR 24p AR 35 AR 98 pour une superficie totale de 24 321 m².

Les parcelles sont situées Rue des Bleuets 34660 Cournonterral.

Vous indiquez que le précédent avis du 4 juin 2024 est désormais révolu.

Par ailleurs, vous précisez qu'aucune modification concernant les parcelles n'est intervenue depuis la précédente évaluation par le PED.

Compte tenu de l'ensemble de ces éléments, la valeur vénale fixée à 4 000 000 €, hors droits et charges, et assortie d'une marge d'appréciation de 10 %, est reconduite.

Le présent avis est valable 12 mois.

Pour le Directeur départemental des Finances publiques et par délégation,
Le directeur du pôle État-Expertise
Lionel COLOMB



Envoyé en préfecture le 12/02/2026

Reçu en préfecture le 12/02/2026

Publié le



ID : 034-213400880-20260121-D2026_03-DE